



Procédure d'inscription

Documents à joindre au dossier :

- Bulletins trimestriels de l'année en cours sauf pour les futurs 6èmes
- Bulletins trimestriels de l'année précédente,
- Lettre de l'élève et/ou de ses parents indiquant : les motivations précises de la demande d'inscription, tout autre renseignement que vous jugez utile de faire connaître.
- Chèque de 50 € pour frais de dossier et examen de la candidature à l'ordre de OGEC Notre Dame de Sion. Cette somme reste acquise à l'établissement quelle que soit la décision prise.

Après examen du dossier, la famille reçoit :

- Une proposition de rendez-vous pour un entretien en présence de l'élève ou un avis de refus.
- A l'issue de cet entretien, une réponse est adressée.
- Un avis d'acceptation selon la procédure déclinée au paragraphe suivant.
- Un avis réservé, avec mention dossier « en attente ».
- Un avis de refus.

Inscription

1- La demande d'inscription est enregistrée après entretien, accord du chef d'établissement et réception des pièces complémentaires suivantes sous huitaine :

- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille ou du passeport
- Formulaire du contrat financier - Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 du parent payeur
- Avance sur scolarité : 300€ par paiement en ligne.

En cas de désistement cette avance reste acquise à l'établissement, sauf cas de force majeure (mutation, déménagement)

2- L'inscription devient définitive à réception des documents suivants :

- Troisième et dernier bulletin trimestriel mentionnant l'avis du conseil de classe de fin d'année.
- Exeat de l'établissement d'origine NB : pour les élèves de Terminale, la photocopie des notes obtenues aux épreuves anticipées devra nous être adressée dès réception de ce document.

- Veuillez imprimer le formulaire de pré-inscription ci-dessous et le remplir
- Le Signer par les deux responsables légaux
- Le retourner par courrier à "Notre Dame de Sion - Inscription Lycée"- 61, rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris ou sur place à l'accueil de l'établissement
- Ne pas oublier de joindre les frais de dossier de 50€ chèque ou espèce et les bulletins scolaires
- Ne pas oublier de joindre une photo d'identité

Formulaire de pré-inscription | 2026 – 2027

Classe demandée : Seconde

Première langue vivante :

Deuxième langue vivante :

Coller une photo
d'identité de votre
enfant

Elève

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Pays :

Commune et code postal de naissance :

Sexe : F M

Nationalité :

Adresse des parents :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Scolarité antérieure :

Années scolaires	Classes	Etablissements : Nom et localité
2022 - 2023		
2023 - 2024		
2024 - 2025		

Adresse du dernier établissement :

Code postal :

Commune :

Fiche famille

Situation de famille

Père

Nom :

Prénoms :

Mère

Nom de jeune fille :

Nom d'usage :

Prénoms :

Responsable du paiement de la scolarité

Nom :

Prénoms :

Adresse personnelle

Rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Nous, parents ou tuteurs, confirmons les renseignements contenus dans ce dossier et nous engageons à signaler toute modification.

Nous déclarons accepter pour toute la durée de la scolarité de notre enfant à Notre Dame de Sion :

- le projet éducatif, le projet pastoral et le règlement de l'Etablissement
- le règlement financier

Nous autorisons l'Etablissement, en cas d'urgence, à faire transporter notre enfant dans un service hospitalier.

Important

Les informations que vous venez de porter sur ce dossier à savoir :

- Nom de l'élève, prénom date et lieu de naissance
- Scolarité antérieure
- Nom et prénom du père, profession, adresse et téléphone professionnels
- Nom et prénom de la mère, profession, adresse et téléphone professionnels
- Adresse de la famille
- Nombre d'enfants

font l'objet d'un traitement informatique, pour les besoins de gestions administrative, financière et statistiques et **doivent être obligatoirement fournies au Rectorat**.

Ces informations **seront communiquées avec votre accord**, partiellement ou en totalité, aux organismes suivants :

à l'association des parents d'élèves oui non

Votre accord ou votre refus sera valable, sauf avis contraire de votre part, pour toute la durée de la scolarité de votre enfant à Notre Dame de Sion.